

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 décembre 2017

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 303)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 14

présenté par

M. Pajot, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et Mme Le Pen

-----

**TITRE**

Compléter le titre de la proposition de loi par les mots :

« et la revitalisation de la ruralité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Compte tenu du fait que les zones rurales sont les grandes oubliées des politiques publiques, il convient d'orienter davantage la proposition de loi sur le volet revitalisation de la ruralité.